

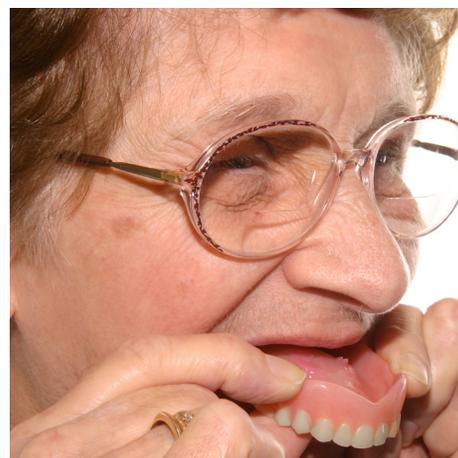
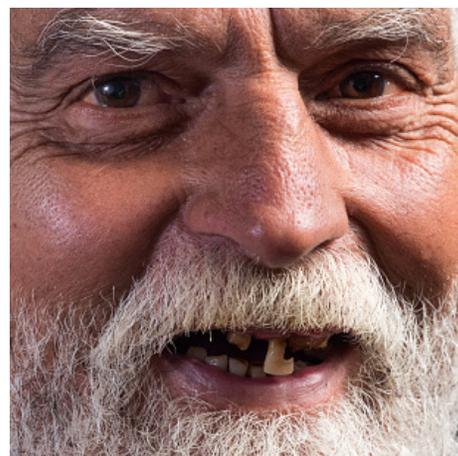
# PROTÉGER LES AÎNÉS À L'AIDE DU FINANCEMENT PUBLIC DES SOINS DE SANTÉ BUCCODENTAIRES

Les soins de santé buccodentaires professionnels sont, en grande partie, financés et prodigués par le secteur privé au Canada. Les statistiques démontrent cependant que les Canadiens et les Canadiennes âgés de 60 à 79 ans sont 40 % moins susceptibles d'avoir une assurance dentaire privée, en comparaison avec la population en général. De plus, vivre avec un revenu fixe présente une série d'enjeux financiers pour les aînés, et les soins buccodentaires sont des services que les aînés peuvent décider de retarder ou de refuser. Malheureusement, plusieurs maladies buccodentaires non traitées, mais généralement évitables, entraînent des coûts additionnels pour le système de soins de santé du Canada en raison des visites à l'urgence pour des soins dentaires.

Pour la première fois dans l'histoire canadienne, il y a plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes de moins de 15 ans. Ce groupe d'adultes plus âgés étant en croissance dans notre société, les besoins en soins de santé et de santé buccodentaire de ces adultes augmentent aussi. Plusieurs études ont souligné de nombreux problèmes liés à la santé buccodentaire parmi les aînés, y compris des taux élevés de maladie parodontale (maladie des gencives), des caries du cément (des racines dentaires) et des prothèses mal ajustées. Il est aussi clairement établi que la santé et le bien-être global d'une personne peuvent considérablement dépendre de la qualité de sa santé buccodentaire.

Le système de soins de santé du Canada doit s'adapter aux nouveaux besoins de notre population vieillissante.

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) croit que tous les Canadiens et les Canadiennes, y compris les aînés, doivent avoir accès aux soins de santé buccodentaires. L'ACHD recommande que tous les ordres gouvernementaux prennent des mesures pour mettre en œuvre :



[www.hygienedentairecanada.ca/aines](http://www.hygienedentairecanada.ca/aines)

DES PROGRAMMES FINANCÉS PAR LES FONDs PUBLICS DANS TOUTES LES PROVINCES ET TOUS LES TERRITOIRES POUR ASSURER QUE LES AÎNÉS AIENT UN ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ BUCCODENTAIRES PRÉVENTIFS ET THÉRAPEUTIQUES DONT ILS ONT BESOIN.

Les hygiénistes dentaires sont des fournisseurs de soins de santé primaires qui peuvent jouer un rôle clé dans la prestation de soins buccodentaires préventifs et thérapeutiques.